



Communiqué de presse 17 juillet 2023

## Une nouvelle ponte de tortue de mer sur les côtes méditerranéennes françaises, à Saint-Cyr-sur-Mer !

**Dimanche à 23h15, des agents de Saint-Cyr-sur-Mer ont observé une tortue remontant une plage de la commune et repartant pleine de sable 30 minutes plus tard. Il s'agit de la 4<sup>ème</sup> tortue marine venue pondre nos côtes méditerranéennes en 2 semaines, un phénomène hors norme. Tous les acteurs concernés se mobilisent pour mettre en place la protection de ce nouveau site de nidification : mairie de Saint-Cyr-sur-Mer, Parc national des Calanques, Office français de la biodiversité (OFB), Observatoire des Tortues Marines (OTM), Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF), programme européen Life TURTLENEST et Association Marineland.**

Un nid de ponte de tortue a été découvert dans la nuit du 16 au 17 juillet à Saint-Cyr-sur-Mer. La commune a immédiatement sollicité la coordinatrice des Alpes-Maritimes et du Var du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF) et cheffe de projet Tortue Marine de l'Association Marineland qui s'est rendue lundi matin sur place pour confirmer la présence d'œufs dans le nid et l'espèce, à savoir la tortue Caouanne (*Caretta caretta*). Sur ses indications, les agents de Saint-Cyr ont mis en place des barrières matérialisant un périmètre de protection stricte de ce site situé sur cette plage avec une forte présence humaine en été. La mairie va prendre un arrêté municipal de protection du site et met à disposition du matériel pour la sécurisation du nid. Une surveillance du lieu de ponte devrait être organisée par les agents du parc, des services départementaux de l'OFB et de la commune. Des panneaux d'information ont été affichés sur le site et des panneaux de sensibilisation sur l'évènement et les tortues marines seront ajoutés prochainement. Des instruments de suivi de température seront mis en place afin de collecter des données scientifiques nécessaires pour une meilleure compréhension du phénomène.

### **4 pontes en quinze jours sur notre littoral, un phénomène qui interroge les chercheurs**

L'Observatoire des Tortues Marines (OTM) constate depuis peu une activité de reproduction plus régulière sur le littoral méditerranéen français. 4 pontes de tortues marines avaient ainsi été observées ces dernières années : Saint-Aygulf (Var) en 2016, Villeneuve Les Maguelone (Hérault) en 2018, Fréjus (Var) en 2020 et Valras (Hérault) en 2022. Les observations de pontes en Italie et en Espagne sont aussi en nette augmentation depuis une dizaine d'année, alors que les eaux de Méditerranée occidentale sont connues pour être un habitat privilégié des tortues immatures et sub-adultes.

En ce seul mois de juillet, quatre pontes ont été confirmées à Villeneuve-Loubet dans les Alpes-Maritimes (nuit du 2 au 3 juillet), Marseillan dans l'Hérault (nuit du 9 au 10 juillet), Porquerolles dans le Var (nuit du 15 au 16 juillet) et désormais Saint-Cyr-sur-Mer. Ces évènements rapprochés, qui doivent être reconsidérés sur le long terme, posent de nombreuses questions aux scientifiques : Certaines tortues marines seraient-elles en train de coloniser de nouveaux habitats de ponte ? Est-ce

la conséquence d'une augmentation de la température de l'eau, une modification des courants ou l'évolution naturelle des habitats de nidification ? Les nids déposés en Méditerranée occidentale sont-ils viables (la température du sable est-elle suffisante) ? Est-ce que les efforts de protection des plages de pontes depuis des dizaines d'années en Grèce et en Turquie d'où proviennent majoritairement les tortues qui fréquentent nos côtes peuvent avoir un impact ?

### **Une mobilisation forte pour protéger le nid**

Fort des expériences depuis 2016, le protocole de protection des nids a pu être rapidement déployé par le RTMMF et ses collaborateurs. Ce réseau d'acteurs permet de collecter des données sur les tortues marines de Méditerranée, de surveiller l'état de ces populations, de sensibiliser le grand public et de soigner les tortues en difficulté dans les centres de soins habilités en Méditerranée française : le CESTMed à La Grande Motte (34) et le Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) d'Antibes (06). Depuis peu, la surveillance des activités de reproduction et des pontes s'ajoute à ces missions essentielles.

Les premiers usagers de la plage semblent déjà sensibles à cet événement exceptionnel, prêts à s'impliquer dans la préservation de ce nid comme un patrimoine naturel remarquable. Si les embryons se développent normalement, il faudra attendre la fin de la période d'incubation (55 jours en moyenne) pour espérer observer leur course vers la mer. Laisser faire la nature est souvent le plus indiqué : accompagner sans déranger, observer avec l'œil du scientifique pour comprendre à long terme le phénomène. Un guide d'intervention coordonné par le Ministère en charge de la Transition écologique et préparé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), le RTMMF, l'OFB et leurs partenaires, précise clairement « qui fait quoi ? ».

### **Les tortues marines, des espèces protégées**

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Cela signifie que pour intervenir sur une tortue marine, même en difficulté, il faut être habilité, disposer d'une dérogation délivrée par les autorités compétentes dans le cadre d'un programme scientifique validé par le Conseil National pour la Protection de la Nature.

Les tortues Caouannes et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

### **Observer, informer, c'est protéger !**

La saison de ponte des tortues Caouannes s'étale généralement de juin à mi-août. Durant toute cette période, elles fréquentent nos plages, le plus souvent de nuit, afin d'y déposer leurs œufs. La maturité sexuelle chez cette espèce est tardive (autour de 30 ans) et elle se reproduit tous les 2 à 4 ans. La taille adulte varie de 90 cm à 1 mètre, pour un poids moyen de l'ordre de 135 kg.

Durant la ponte qui dure parfois plusieurs heures, les tortues sont vulnérables et tout dérangement pourrait leur nuire ou les pousser à faire demi-tour. Pour rappel, la réglementation française interdit toute perturbation intentionnelle (manipulation, nuisance lumineuse, ...) de ces espèces protégées. Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

- Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger
- Eteindre toutes les sources de lumières artificielles
- Ne pas photographier les tortues avec un flash
- Ne pas toucher les tortues et les œufs.

Chaque observation compte ! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance dans les Alpes-Maritimes et le Var en relayant vos informations au 06 16 86 26 86.

***A propos de l'Office français de la biodiversité (OFB)***

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.*

***A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)***

*Le RTMMF coorganise avec le Muséum national d'histoire naturelle responsable de l'Observatoire des tortues marines la formation des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.*

***A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)***

*L'Observatoire des Tortues Marines de France métropolitaine et Saint Pierre et Miquelon est un programme scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) permettant au RTMMF d'intervenir et de collecter des données en France métropolitaine sur les tortues marines, toutes protégées.*

***A propos de l'Association Marineland***

*L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espaces naturels, des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.*

***A propos du programme européen LIFE TURTLENEST***

*Le projet LIFE TURTLENEST (2023-2028), qui s'étend sur les plages d'Italie, d'Espagne et de France, vise à protéger les habitats de nidification de la tortue Caouanne (*Caretta caretta*) face aux menaces liées au changement climatique et aux activités humaines.*